



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 avril 2009 — N° 16

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 26 mars 2009, par M. Arcand, ministre des Relations internationales, de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, signée à Québec le 17 octobre 2008.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, signée à Québec le 17 octobre 2008.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 12 minutes sont accordées aux députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

7 avril 2009

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

À 11 h 18, à la demande de Mme Vien, ministre des Services gouvernementaux, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Weil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 9.

7 avril 2009

M. Villeneuve (Berthier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 192 Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 192.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 avril 2009, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 155-20090407)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 1^{er} et 2 avril 2009, a poursuivi le débat sur le discours du budget.

(Dépôt n° 156-20090407)

7 avril 2009

Mme Doyer (Matapédia), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 7 avril 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires.

(Dépôt n° 157-20090407)

Dépôts de pétitions

Quatre extraits de pétition concernant la mise en place d'un partenariat public-privé créant le Fonds de développement des jeunes enfants sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 29 citoyens et citoyennes de la circonscription de Pointe-aux-Trembles, par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles);
(Dépôt n° 158-20090407)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 19 citoyens et citoyennes de Montréal, par M. Kotto (Bourget);
(Dépôt n° 159-20090407)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 63 citoyens et citoyennes de Montréal, par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve);
(Dépôt n° 160-20090407)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 8 citoyens et citoyennes de la grande région de Montréal, par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).
(Dépôt n° 161-20090407)

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 58 citoyens et citoyennes de Saint-Eustache, concernant l'aide financière aux projets communautaires dans les habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 162-20090407)

7 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Beaudoin (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 163 citoyens et citoyennes de Montréal,
concernant une demande de moratoire sur tout projet de construction sur les
terrains du Village olympique.

(Dépôt n° 163-20090407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Kotto (Bourget) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 41 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant la mise en place d'un partenariat public-privé créant le Fonds de
développement des jeunes enfants.

(Dépôt n° 164-20090407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 100 citoyens et citoyennes de la grande
région de Montréal, concernant un délai de carence avant d'être couvert par le
régime d'assurance maladie du Québec.

(Dépôt n° 165-20090407)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Daniel Bienvenue, en soulignant sa contribution remarquable au service de ses concitoyens et à l'État québécois, et ce, pendant près de 30 ans;

QU'elle présente ses plus sincères condoléances à sa conjointe Danièle Langlois, à sa fille Andréanne, à son fils Philippe, ainsi qu'à tous les membres de sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Chagnon, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy (Lotbinière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde sympathie à tous les membres de la communauté italo-québécoise, au peuple italien et aux familles éprouvées par le violent tremblement de terre qui a secoué la région des Abruzzes, hier, le 6 avril 2009;

QUE l'Assemblée nationale assure à la communauté italo-québécoise ainsi qu'au gouvernement et au peuple d'Italie la solidarité du peuple québécois en ces heures difficiles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

7 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Bérubé (Matane), M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'excellente performance de la médaillée d'argent des Championnats du monde de patinage artistique, Joannie Rochette, qui est devenue la première patineuse canadienne à monter sur le podium depuis 1988.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Bouchard (Vachon), Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Jour du tartan et reconnaisse une fois de plus la présence significative des Écossais dans l'essor économique, social et culturel du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltre), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la santé qui est, cette année, consacrée à la sécurité des établissements de santé et à la préparation des soignants qui traitent les populations en situation d'urgence;

7 avril 2009

QU'elle réitère que les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé doivent être atteints afin de sauver des vies et d'améliorer la santé partout dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 9^e Journée du travail invisible;

QUE l'on salue le travail non rémunéré qui est trop souvent passé sous silence, bien que l'Organisation des Nations Unies et d'autres instituts statistiques montrent qu'il constitue une grande richesse pour les pays;

QUE l'on souligne l'apport important à la société de ces heures données.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Simard (Richelieu), Mme Roy (Lotbinière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec commémore le 15^e anniversaire du génocide rwandais et rende hommage aux martyrs rwandais.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

7 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Maltais (Taschereau), et M. Bonnardel (Shefford) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 200^e anniversaire de fondation de la Chambre de commerce de Québec, première chambre francophone en Amérique du Nord, active depuis le 21 février 1809, en reconnaissant son apport et sa contribution à la vie économique des entreprises de Québec par son dynamisme et son rayonnement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Bérubé (Matane), M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la nomination de la ville de Sherbrooke qui accueillera les Jeux du Canada à l'été 2013; la population de tout le Québec pourra, quant à elle, venir applaudir notre relève sportive pour ensuite profiter des améliorations qui seront apportées aux installations sportives de la région.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Gonthier (Mégantic-Compton), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

CONSIDÉRANT QUE l'Observatoire du Mont-Mégantic est le plus important du genre dans l'est de l'Amérique du Nord;

CONSIDÉRANT QU'il est un important laboratoire de recherche pour l'Université Laval et l'Université de Montréal;

7 avril 2009

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revoir sa décision quant à la coupure de la subvention accordée à l'Observatoire du Mont-Mégantic par le biais du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et ses engagements financiers 2007-2008; cette même Commission se réunira ensuite en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de statuer sur la possibilité d'effectuer un mandat de surveillance sur l'Agence métropolitaine de transport et un mandat d'initiative sur la situation des lacs.

7 avril 2009

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 8 avril 2009, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maltais (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle les articles 61 et 62 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* ainsi que le libellé de la prestation de serment des membres du Conseil des ministres, qu'elle exige du premier ministre qu'il fasse respecter ses propres directives concernant les conflits d'intérêts, qu'elle affirme solennellement qu'un membre du Conseil des ministres ne doit pas être lié à un autre employeur lors de l'exercice de sa charge et qu'elle réclame la nomination, dans les meilleurs délais, d'un commissaire à l'éthique indépendant.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, suspendu à la séance du 31 mars 2009, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), M. Khadir (Mercier), M. Simard (Richelieu), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Girard (Gouin), et Mme Bouillé (Iberville).

Le débat terminé, M. Gendron, troisième vice-président, rend la décision suivante sur la recevabilité de la motion de censure présentée par Mme Bouillé (Iberville).

7 avril 2009

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion de censure présentée par Mme Bouillé (Iberville) dans le cadre du discours du budget est irrecevable puisqu'elle contient de l'argumentation, ce qui ne respecte pas l'article 191 du Règlement.

Au nom de la députée concernée, M. Gendron, troisième vice-président, demande le consentement de l'Assemblée afin de substituer à la motion irrecevable précitée une nouvelle motion conforme au Règlement.

Du consentement de l'Assemblée, M. Gendron, troisième vice-président, dépose la motion de Mme Bouillé (Iberville) qui se lit maintenant comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour avoir laissé tomber le milieu agricole en refusant systématiquement une augmentation du budget de La Financière agricole du Québec, de 300 millions de dollars depuis 7 ans, et en menant l'organisme à un déficit supérieur à 1,2 milliard de dollars en 2009.

Puis, M. Gendron, troisième vice-président, entreprend la mise aux voix des motions de censure présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion de censure de M. Legault (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour avoir présenté un budget 2009-2010 sans plan de relance pour limiter les effets de la crise économique sur le Québec, notamment l'absence de mesures majeures pour contrer le décrochage scolaire, pour financer adéquatement l'éducation postsecondaire, pour accroître la productivité des entreprises et minimiser le nombre des pertes d'emploi et pour venir en aide aux particuliers à revenu modeste.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 17 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

7 avril 2009

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Khadir (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour la présentation d'un budget qui aura des effets totalement contraires à la révolution du développement durable annoncée par le premier ministre il y a à peine deux semaines.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 18 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Simard (Richelieu). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre ainsi que la présidente du Conseil du trésor pour leur mauvaise gestion des dépenses publiques avant la crise qui a conduit à un déficit structurel de près de 4 milliards de dollars et qui nous annoncent des coupures majeures dans les services aux citoyens pour les prochaines années ainsi que des hausses radicales de tarifs.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 19 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Marois, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

7 avril 2009

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre du Québec pour avoir plongé les Québécois en campagne électorale au moment où éclatait une grave crise économique sans dresser de portrait des finances publiques et de l'état de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 20 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Girard (Gouin). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour n'avoir pris aucun engagement quant à la création des 15 000 places en services de garde subventionnées promises lors de la dernière campagne électorale.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 21 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Bouillé (Iberville). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour avoir laissé tomber le milieu agricole en refusant systématiquement une augmentation du budget de La Financière agricole du Québec de 300 millions de dollars depuis 7 ans, et en menant l'organisme à un déficit supérieur à 1,2 milliard de dollars en 2009.

7 avril 2009

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 22 en annexe)

Pour : **48** Contre : **62** Abstention : **0**

Est enfin mise aux voix la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 23 en annexe)

Pour : **62** Contre : **48** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 3 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 3 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

7 avril 2009

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) à Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, concernant le programme de stabilisation des revenus et l'harmonisation des taxes de vente;
- le deuxième, sur une question adressée par M. St-Arnaud (Chambly) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant le manque de ressources pour les policiers de Montréal faisant suite au rapport de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;
- le troisième, sur une question adressée par M. Villeneuve (Berthier) à Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le Mont-Orford.

À 18 h 38, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 avril 2009, à 10 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES

7 avril 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de M. Legault (Rousseau) :

(Vote n° 17)

POUR - 48

Aussant	Cloutier	Legault	Poirier
Beaudoin	Cousineau	Léger	Rebello
<i>[Mirabel]</i>	Curzi	Lemay	Richard
Beaudoin	Doyer	Malavoy	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Dufour	Maltais	Richard
Bédard	Ferland	Marois	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Bergeron	Gaudreault	McKay	Robert
Bérubé	<i>[Jonquière]</i>	Pagé	Roy
Bonnardel	Gauvreau	Pelletier	St-Arnaud
Bouchard	Girard	<i>[Rimouski]</i>	Traversy
Boucher	Hivon	Pelletier	Trottier
Caire	Khadir	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Turcotte
Champagne	Kotto	Picard	Villeneuve
Charette	Leclair	Pinard	

CONTRE - 62

Arcand	Charest	James	Paradis
Auclair	Charlebois	Jérôme-Forget	Pigeon
Bachand	Chevarie	Kelley	Reid
<i>[Outremont]</i>	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
Bachand	Courchesne	Lehouillier	Simard
<i>[Arthabaska]</i>	Diamond	Lessard	<i>[Dubuc]</i>
Beauchamp	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Béchar	Dubourg	Marcoux	St-Amand
Bergman	Dupuis	Marsan	St-Pierre
Bernard	Dutil	Matte	Thériault
Bernier	Gagnon-Tremblay	Ménard	Tomassi
Billette	Gaudreault	Moreau	Vallée
Blais	<i>[Hull]</i>	Morin	Vien
Bolduc	Gautrin	Normandeau	Weil
Boulet	Gonthier	Ouellette	Whissell
Carrière	Hamad	Ouimet	
Charbonneau	Huot	Paquet	

7 avril 2009

Sur la motion de censure de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 18)

(Identique au vote n° 17)

Sur la motion de censure de M. Simard (Richelieu) :

(Vote n° 19)

(Identique au vote n° 17)

Sur la motion de censure de Mme Marois, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 20)

(Identique au vote n° 17)

Sur la motion de censure de M. Girard (Gouin) :

(Vote n° 21)

(Identique au vote n° 17)

Sur la motion de censure de Mme Bouillé (Iberville) :

(Vote n° 22)

(Identique au vote n° 17)

7 avril 2009

Sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement :

(Vote n° 23)

POUR - 62

Arcand	Charest	James	Paradis
Auclair	Charlebois	Jérôme-Forget	Pigeon
Bachand	Chevarie	Kelley	Reid
<i>[Outremont]</i>	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
Bachand	Courchesne	Lehouillier	Simard
<i>[Arthabaska]</i>	Diamond	Lessard	<i>[Dubuc]</i>
Beauchamp	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Béchar	Dubourg	Marcoux	St-Amand
Bergman	Dupuis	Marsan	St-Pierre
Bernard	Dutil	Matte	Thériault
Bernier	Gagnon-Tremblay	Ménard	Tomassi
Billette	Gaudreault	Moreau	Vallée
Blais	<i>[Hull]</i>	Morin	Vien
Bolduc	Gautrin	Normandeau	Weil
Boulet	Gonthier	Ouellette	Whissell
Carrière	Hamad	Ouimet	
Charbonneau	Huot	Paquet	

CONTRE - 48

Aussant	Cloutier	Legault	Poirier
Beaudoin	Cousineau	Léger	Rebello
<i>[Mirabel]</i>	Curzi	Lemay	Richard
Beaudoin	Doyer	Malavoy	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Dufour	Maltais	Richard
Bédard	Ferland	Marois	<i>[Duplessis]</i>
Bergeron	Gaudreault	McKay	Robert
Bérubé	<i>[Jonquière]</i>	Pagé	Roy
Bonnardel	Gauvreau	Pelletier	St-Arnaud
Bouchard	Girard	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Traversy
Boucher	Hivon	Pelletier	Trottier
Caire	Khadir	<i>[Rimouski]</i>	Turcotte
Champagne	Kotto	Picard	Villeneuve
Charette	Leclair	Pinard	